LA LIBERTÉ
Depuis 1913

ACTUEL

Archives La Liberté

De gauche à droite : Diane Leclercq, Ben Maréga, Sophie Gaulin, Raymond Lafond, Mona Audet, Raymond Hébert.

LA LIBERTÉ VOUS INVITE SUR LE WEB

L'entrevue de la rédactrice en chef Sophie Gaulin avec le Comité de refonte de la Société franco-manitobaine (SFM) réalisée le 9 avril est toujours accessible sur **la-liberte.mb.ca** et notre page Facebook.

5 à 7



CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 104 N° 3 • 19 AU 25 AVRIL 2017
SAINT-BONIFACE

SUIVEZ SA GRANDE TRAVERSÉE

UN AVENTURIER DES TEMPS MODERNES :

TRISTAN FRÉCHETTE, COLON SUR L'ESPÉRANCE

| Page 12.

photo : Gracieuseté Productions Rivard

photo : Elisabeth Vetter

Citation DE LA SEMAINE

« Nous sommes dans une société qui, malgré les progrès qu'il y a eus, continue de produire, de fabriquer du handicap. »

C'est l'avis qu'exprime la professeure à l'Université de Saint-Boniface Maria Fernanda Arentsen. Elle est l'une des organisatrices de la Journée franco-manitobaine de réflexion sur le handicap, qui aura lieu le 28 avril à l'USB. | **Page 9.**



RECONNU EN 2016 AU



Le SOMMAIRE

Tadens Mpwene et ***La Liberté*** vous offrent en exclusivité la bande dessinée ***Nelson au Manitoba***. Une collaboration née de l'envie d'ouvrir un dialogue sur l'intégration des nouveaux arrivants.

Le dessinateur-coloriste est né en République démocratique du Congo et est arrivé au Manitoba il y a plus de deux ans pour étudier à l'Université de Saint-Boniface en Administration des affaires.



NELSON AU MANITOBA

Salut Zoé

Nelson... tu es venu!

Wow! Je la trouve de plus en plus belle.

Alors, cette première journée? Pas trop tough?

Pas mal, mais je suis encore en décalage horaire... faudrait que j'aille prendre un café. Ça te dit de venir?

Ça t'embête si j'invite mon ami Marocain? Il adore le Manitoba. Il pourra t'aider à rencontrer d'autres Africains.

Oui, si t'insistes

Je suis pas venu au Canada pour rencontrer d'autres Africains voyons!

12

DESSINS : TADENS MPWENE • SCÉNARIO : LA LIBERTÉ

À retrouver chaque semaine en page 2 du journal.

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204- 237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.mb.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi









Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ JOURNAL | LA LIBERTÉ COMMUNICATION

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :
Lysiane ROMAIN | promotions@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD | redaction@la-liberte.mb.ca
Barbara GORRAND | presse3@la-liberte.mb.ca
Valentin CUEFF | presse2@la-liberte.mb.ca
Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** | administration@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative : **Marta GUERRERO** | reception@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**
Publi-reporters :
Léo GAUTRET | presse1@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | presse5@la-liberte.mb.ca
Elisabeth VETTER | presse7@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | presse4@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos) | presse6@la-liberte.mb.ca

LA LIBERTÉ COMMUNICATION est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez reception@la-liberte.mb.c.a ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : **Manitoba :** 64,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. »



ACTUALITÉS

À VOUS *la parole*

*Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.mb.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.*

Les conditions de publication des lettres sous la rubrique À VOUS *la parole* se trouvent en page 2.
La rédaction de *La Liberté*

Le Comité de refonte fournit une feuille de route

Madame la rédactrice,

Force est de reconnaître l'énorme travail du Comité de refonte de la Société franco-manitobaine, constitué de Mona Audet, Raymond Hébert, Raymond Lafond, Diane Leclercq et Ben Maréga. Le Comité lègue à la communauté francophone (et francophile!) du Manitoba un document d'une importance magistrale : *Francophonie Manitobaine 2016 : Vers notre deuxième centenaire.*

Le ton mesuré du rapport ne dissimule aucunement sa conclusion, qui n'en est pas moins radicale. Et ce, dans le sens fort du terme.

Tout en reconnaissant la nouvelle figure de la francophonie manitobaine, la SFM se doit de retrouver ses racines. Le rapport nous rappelle que la SFM fut fondée sur les assises de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba. Le mandat de son précurseur étant trop restreint, la SFM devait être créée pour englober toutes les dimensions de la vie francophone au Manitoba. Il fallait revendiquer le droit d'être francophone afin de pouvoir vivre une vie en français au Manitoba.

Un demi-siècle plus tard, le Manitoba français se retrouve avec toute une mosaïque désarticulée d'organismes sectoriels qui, trop souvent, ne se parlent pas. La SFM, quant à elle, semble se résigner à l'administration du fait francophone au Manitoba plutôt que de lutter et de revendiquer.

Comme porte-parole *de juris* de la communauté francophone, la SFM doit sans honte et avec fierté lutter contre les injustices qui enfreignent l'épanouissement de la communauté qu'elle représente, plutôt que de témoigner de son déclin et de son assimilation.

Avant que cela n'arrive, une réorganisation profonde doit se faire.

Le rapport du Comité de refonte fournit une feuille de route complète sur comment s'y prendre.

Allons de l'avant et passons à l'action!

Stéphane Allard
Le 13 avril 2017





Michel Lagacé

La CBC : une occasion ratée

Lorsque la CBC a annoncé la création d'une nouvelle série d'émissions sur l'histoire du Canada, il y avait lieu de croire que le diffuseur public allait tenter de retracer les grandes lignes de l'évolution du pays. Loin de là, *Canada: The Story of Us* propose une série d'exploits « héroïques » de quelques personnages qui évoquent le vieux fond britannique que la CBC semble vouloir faire revivre au 21e siècle.

Les failles évidentes de la série ont déjà été dénoncées. On a évacué des milliers d'années d'histoire amérindienne et le régime français en un épisode. Pour tirer des conclusions sur l'histoire canadienne, la série nous offre la voix d'une narratrice invisible, de trois ou quatre historiens anglophones interviewés brièvement et de « personnalités » comme le comédien Rick Mercer, l'athlète Rick Hansen et l'entrepreneur Jim Balsillie.

L'ancienne gouverneure-générale du Canada, Adrienne Clarkson, atteint le comble du ridicule quand elle annonce que les filles du Roi avaient été rejetées et qu'elles ne pouvaient aller nulle part ailleurs qu'en Nouvelle France. Sa conclusion? Voilà une partie de notre patrimoine, voilà qui nous sommes! Ainsi les émissions projettent dans le passé des enjeux contemporains, comme l'accueil des réfugiés et le multiculturalisme, pour y puiser des conclusions banales sur le Canada contemporain.

On aurait souhaité que la CBC fasse un effort majeur pour présenter la trame historique du pays. Elle a choisi plutôt de banaliser l'histoire et de rassembler des clichés gênants et superficiels. En cherchant à susciter l'intérêt pour l'histoire et pour quelques « héros », la CBC a versé dans le cliché et projeté une vision simpliste du passé.



Roger Turenne

Remettre à plus tard les choix difficiles

Alors plus personne ne craint les déficits ? Pas Justin Trudeau. Même pas Brian Pallister. Lui qui fulminait contre les déficits faramineux du gouvernement précédent, voilà qu'il en présente un du même ordre de grandeur, en le qualifiant de « raisonnable et prudent ».

Or est-il vraiment « prudent »? Avec ce déficit, la dette provinciale augmente plus rapidement que la croissance de son économie. Une saine gestion des finances publiques exige une réduction du ratio de la dette au PIB lorsque l'économie se porte bien, afin de se donner une marge de manœuvre quand les choses vont mal. Or l'économie manitobaine n'est pas si mal en point, avec son taux de croissance modeste et le presque plein emploi.

Qu'arrivera-t-il advenant une hausse des taux d'intérêts, des catastrophes naturelles comme les inondations ou des feux de forêt, une récession, ou une guerre commerciale avec l'Amérique de Trump? Même si le Manitoba échappait miraculeusement à toutes ces menaces, la situation financière de la Province ne s'améliorera guère durant les prochaines années. Le ministre des Finances projette une réduction du déficit de l'ordre de 300 millions d'ici trois ans. Or dans trois ans M. Pallister promet de réduire la taxe de vente provinciale de 1 %, ce qui créera un manque à gagner d'environ 300 millions. Nous nous retrouverons alors avec un déficit semblable à celui d'aujourd'hui et une dette encore plus lourde.

Avec son budget « prudent », M. Pallister n'a fait que remettre à plus tard les choix difficiles.



Raymond Clément

Pallister a opté pour l'économie manitobaine

Les Manitobains se préparaient à l'austérité. Il n'en sera rien. Mais ils devront vivre avec un déficit de 840 milliards de $ en 2017/2018. Et accepter que ce déficit représente 1 ½ % du PIB, soit le plus haut déficit provincial, hormis Terre-Neuve et l'Alberta.

Les recettes du gouvernement vont augmenter de 2,9 % en 2017/2018. Les dépenses seront à la hausse de 3,3 %. Le budget prévoit que les recettes et dépenses augmenteront de 3 % en 2018/2019 et de 2 % en 2019/2020. L'espoir est d'arriver lentement à l'équilibre budgétaire.

Ce budget n'a ni créé, ni haussé de taxe, mais aboli des crédits d'impôts pour les étudiants et pour des entreprises. Le gouvernement espère par ces mesures récupérer 77 millions de $. Le gouvernement promet de dépenser 1,7 milliard de $ sur des projets d'infrastructure, dont 747 millions pour les routes et 641 millions pour la santé, l'éducation et le logement.

La dette provinciale devrait augmenter de 7,2 % en 2017/2018 et s'établir à 23,1 milliards de $ en 2016/2017 (34,5 % du PIB), puis à 24,8 milliards de $ (35,7 % du PIB) en 2017/2018. Au-delà du côté un peu sec de ces chiffres, il faut retenir que le ratio dette/PIB a continuellement augmenté ces dernières années (21,9 % en 2008/2009).

Une réalité dénoncée par plusieurs commentateurs, déçus que le gouvernement ne s'est pas sérieusement attaqué au déficit. L'autre réalité est que l'ensemble des dépenses gouvernementales contribue au tiers de l'économie manitobaine. Dans son budget, M. Pallister a opté pour l'économie et a remis à plus tard l'équilibre budgétaire.





par Bernard Bocquel
bbocquel@mymts.net

Qu'on en finisse avec les consultations

Il existe une sagesse qui veut que tant que l'on n'a pas compris le problème qui nous afflige, on est condamné à répéter les mêmes erreurs. C'est pourquoi certains sont convaincus que l'histoire se répète. À même juste survoler les affaires du monde, force est d'admettre qu'elle se répète. Mais en tout cas, jamais précisément de la même façon.

Prenons un exemple dont nous sommes familiers, puisqu'il nous tient la plupart du temps à cœur : le fait français au Manitoba. Il s'agit à la base d'une histoire sur fond de Métis canadiens-français, puis surtout de Canadiens français à partir des années 1870. Une histoire de familles, donc.

Une histoire qui tourne mal en 1890, lorsque les ennemis du fait français lui portent un coup forcément fatal à la longue avec le *Official Language Act*, qui fait de l'anglais la seule langue officielle dans la conduite des affaires de la Province du Milieu. Épargnons-nous de reprendre les étapes de la résistance au coup de force anticonstitutionnel. Reprenons le fil de l'histoire dans les années 1960 lorsque la jeunesse, menée par des *baby-boomers* débordant d'énergie et de *rock'n roll*, conteste les anciennes structures mises en place pour tenter d'enrayer l'étouffement progressif de la vie en français au Manitoba.

Le mouvement de revendication coïncide avec une authentique volonté politique du nouveau gouvernement fédéral libéral de Pierre Elliott Trudeau en faveur de la dualité linguistique. Pour Ottawa, les subventions qui coulent ne sont pas des « dons », mais correspondent à un « devoir ». L'argent politique permet à celles et ceux qui refusent l'étouffement d'organiser un grand ralliement du Manitoba français, « un examen de conscience collectif à l'échelle de la province ». (1)

Le vocabulaire est puisé à même le fond religieux ardemment dénoncé par une certaine jeunesse. Mais dans le contexte, il a l'avantage d'être compris par tout le monde. Le rallye organisé en juin 1968 pour lutter contre « un complexe d'inaction » et « une névrose d'évasion » aboutit à «un ambitieux projet » : « Que l'on prépare la mise sur pied d'un organisme central de coordination de toutes les ressources politiques, économiques, culturelles et sociales de la communauté franco-manitobaine. » Le concept de « communauté franco-manitobaine » commence à prendre corps; et « l'organisme central » est bien entendu cette Société franco-manitobaine (SFM) créée un jour de décembre 1968 sur les cendres presque froides de l'Association [longtemps d'éducation] des Canadiens français du Manitoba. Assez de gens motivés par la cause ont permis pendant quelques décennies de canaliser les énergies de revendication au sein de la SFM.

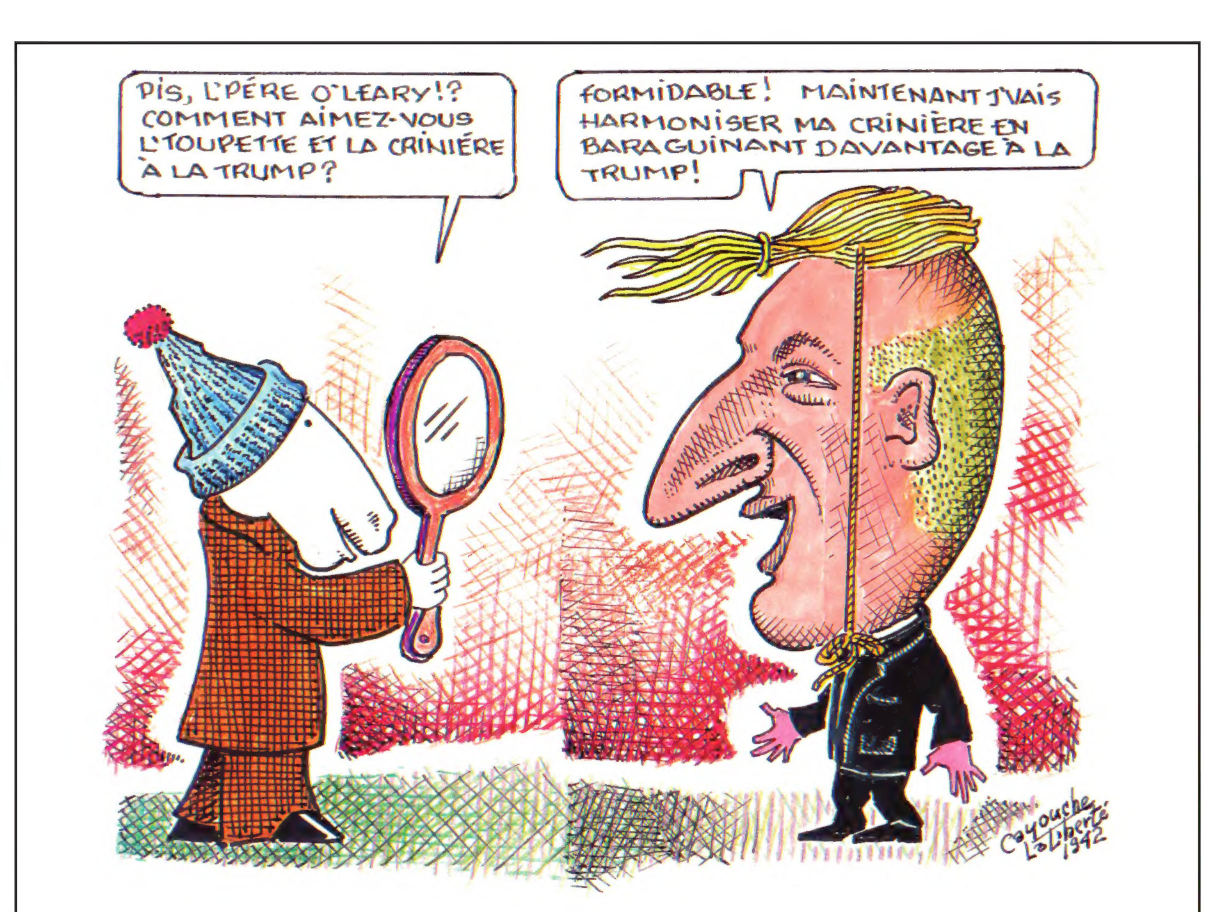
L'histoire ne se répète pas vraiment. Mais les similitudes entre le Rallye du Manitoba français de juin 1968 et l'Assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 13 mai 2017 pour discuter des 16 propositions du Comité de refonte de la SFM sont remarquables. Dans les deux cas, il s'agit de prendre des décisions pour sortir de la paralysie d'une manière de représenter la francophonie. La manière d'aujourd'hui a été dénoncée sur tous les tons dans moult cafés citoyens en 2015. Dans les deux cas, la nouvelle structure proposée pour redynamiser le projet de vie en français exige une adaptation des mentalités.

À tout le moins de la part des personnes en charge de la francophonie institutionnalisée. Dès la publication du rapport du Comité de refonte de la SFM le 12 avril, l'actuelle présidente de la SFM a émis des « préoccupations et des inquiétudes ». C'est son droit. Encore qu'il s'agisse d'une opinion personnelle, puisque le CA de la SFM ne peut se prononcer au nom des membres, qui s'exprimeront seulement le 13 mai. Ce qui devient par contre difficilement acceptable pour les éléments du rapport qui ne lui conviennent pas, c'est son recours à la classique manœuvre dilatoire en vigueur depuis des décennies au sein des gouvernements et autres pseudo-gouvernements : le recours abusif à la consultation.

Il est grand temps de mettre fin à ce vieux jeu qui a sans aucun doute contribué à décourager au fil des années bien des bonnes volontés. Il est grand temps de passer à l'action pour que cette nouvelle « Société de la Francophonie manitobaine » que le Comité de refonte (Raymond Lafond, Diane Leclercq, Mona Audet, Ben Maréga, Raymond Hébert) appelle de ses vœux puisse donner son plein sens à la *Loi sur l'épanouissement de la Francophonie manitobaine* votée à l'unanimité en juin 2016. Une loi qui prend clairement en compte la modernité francophone.

Il est en effet impératif que le nouveau concept de « Francophonie manitobaine » fasse son chemin dans les esprits pour permettre aux personnes qui le désirent de vivre une aventure de bilingue fonctionnel au Manitoba. Comme l'avait permis à une autre époque le concept de « communauté franco-manitobaine ».

(1) Voir *La Liberté* du 31 mars 1971, page 13.



Écrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse **la-liberte@la-liberte.mb.ca.**

LA REFONTE DE LA SFM

RAYMOND LAFOND SUR CERTAINES DES OBJECTIONS DE LA PRÉSIDENTE DE LA SFM

« Avec le statu quo, la SFM ne survit pas »

L'Assemblée générale extraordinaire de la SFM, où sera discuté et peut-être approuvé le rapport du Comité de refonte de la SFM, aura lieu le 13 mai (1). Raymond Lafond, le président du Comité de refonte, revient sur certains aspects de l'entrevue menée le 10 avril par *La Liberté* avec la présidente de la SFM, qui est accessible sur la page Facebook et sur son site Internet, la-liberte.mb.ca.


Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Sur la question du statut de bienfaisance de la SFM, Jacqueline Blay en a fait valoir l'intérêt pour la SFM...

À part la SFM, il n'y a qu'un seul organisme porte-parole francophone dans le pays, l'Association canadienne-française de l'Alberta, qui a le statut d'organisme de bienfaisance.

Donc les autres organismes porte-parole des francophonies provinciales fonctionnent autrement...

Tout à fait. Il faut comprendre que le statut de bienfaisance est en soi problématique. Surtout quand on parle d'une Société de la francophonie manitobaine. Avec la **Proposition numéro 10**, on dit qu'il faut s'assurer que la SFM soit en conformité avec l'Agence du Revenu du Canada.

Il est vraiment temps d'aller demander aux juristes compétents de clarifier la situation une fois pour toutes. Parce que la loi est claire. Au Canada, les organismes de bienfaisance se consacrent soit à l'avancement de l'éducation, soit à la lutte contre la pauvreté ou encore à des fins religieuses. Un organisme qui existe pour des fins politiques ne peut pas être enregistré à titre d'organisme de bienfaisance.

Pourtant les organismes de charité ont une marge de manœuvre politique...

Oui, mais leur champ d'action est très limité. Les organismes de bienfaisance peuvent consacrer 10 % de leurs ressources à des fins politiques. Gros maximum. Et ces fins doivent être en lien avec leur mandat principal en tant que charité.

Officiellement, pour l'Agence du Revenu du Canada, la SFM préconise l'avancement de l'éducation. Ce n'est pas son activité principale. La Société franco-manitobaine fait de la revendication politique.

Certains estiment que la SFM devrait être plus revendicatrice...

On a reçu plusieurs soumissions préconisant une SFM forte. D'où l'importance de revoir son statut de bienfaisance. Ce statut ne doit pas empêcher la SFM de faire son travail de revendication. Ce travail, c'est d'être présente et active dans la province pour générer une volonté politique. On ne doit pas limiter les activités politiques de la nouvelle SFM.

Et si on veut que la nouvelle SFM prenne vraiment sa place, on ne peut plus défendre le statu quo. Avec le statu quo, la SFM ne survit pas. Quand les francophones se sentent menacés, le Comité de refonte souhaite qu'ils puissent désormais dire : *On a l'outil qu'il nous faut. On va à la Société de la francophonie manitobaine.*

Sur la question d'un conseil d'administration formé de 21 membres, la présidente de la Société franco-manitobaine s'interroge sur sa composition...

C'est vrai que c'est un gros conseil. Mais tous les membres ont les mêmes pouvoirs et les mêmes devoirs. Un CA de 21 membres va permettre de mieux représenter toute la francophonie. Parce que c'est dans les 43 organismes franco-manitobains que l'action se passe. Et c'est la nouvelle SFM qui doit connecter le monde actif dans ces organisations. Il faut que les gens engagés soient parties prenantes de la SFM.

Les organismes offrent des services en français et donc desservent les francophones. C'est là que les francophones sont représentés. Et c'est dans ce sens que le CA aura toute sa légitimité.

C'est pourquoi le Comité de refonte veut que les directions générales de la DSFM, de l'USB et de la Corporation catholique de la santé du Manitoba siègent au CA, parce que ces trois institutions touchent tous les francophones.

De plus, au CA siégeront quatre personnes élues à l'AGA de la SFM. Les organismes qui représentent les secteurs pourront élire huit membres (2). Ceux qui représentent les clientèles spécifiques éliront six personnes (3).


photo : Daniel Bahuaud

Raymond Lafond : « Si on veut que la nouvelle SFM prenne vraiment sa place, on ne peut plus défendre le statu quo. Avec le statu quo, la SFM ne survit pas. »

On ne veut pas un CA de directeurs généraux. On veut que les organismes choisissent des personnes engagées, pour représenter tous les francophones. Dans ce sens, tous feront partie de la nouvelle SFM, de la Société de la francophonie manitobaine.

Et sur la question de la représentativité des régions au sein du CA, qui préoccupe la présidente de la SFM...

Le rural sera très présent au CA, du fait que le milieu rural et les municipalités constituent un des huit secteurs proposés. Et quand on tient compte des autres secteurs et clientèles, on voit bien que la SFM sera représentée partout dans la province. L'AMBM, la DSFM, la FAFM et bien d'autres organismes et institutions desservent autant la campagne que la ville. Leurs directions et leurs CA ont d'ailleurs une forte composante rurale.

L'entrevue avec le Comité de refonte, menée le 9 avril par la rédactrice en chef Sophie Gaulin est accessible sur la page Facebook du journal et sur notre site Internet la-liberte.mb.ca.

(1) L'Assemblée générale extraordinaire sera tenue le 13 mai, de 9 h à 15 h, au gymnase ouest de l'Université de Saint-Boniface.

(2) Les huit secteurs identifiés dans la Proposition numéro 3 du rapport du Comité de refonte sont : la culture; l'économie et les finances; l'éducation; le juridique; le milieu rural et les municipalités; le patrimoine; la santé et les services sociaux; les sports.

(3) Les six clientèles identifiées dans la Proposition numéro 3 du rapport du Comité de refonte sont : les aînés; les femmes; les francophiles; les jeunes; les Métis; les nouveaux arrivants.

LA REFONTE DE LA SFM

SUR LA LÉGITIMITÉ DU COMITÉ DE REFONTE DE LA SFM

Michel Lagacé remet les pendules à l'heure

Michel Lagacé a rédigé le document de synthèse des États généraux de 1987-1988. À son avis, le rapport du Comité de refonte de la SFM constitue « du travail sérieux et crédible ».

« Les 16 propositions sont bien articulées et reflètent une réflexion globale qu'on a rarement vue au Manitoba.

Le besoin de changer le statut de bienfaisance de la SFM, par exemple, est clairement avancé. Il s'agit bel et bien de la nécessité de se conformer à la loi, et ne pas se fier à des opinions personnelles. Il faut surtout consulter des juristes pour nous assurer que la SFM réponde aux exigences de l'Agence du Revenu du Canada. Une erreur pourrait coûter très cher à la SFM et entraîner des conséquences financières désastreuses pour Presse-Ouest Limitée, la société éditrice de *La Liberté*.

« Les membres de la SFM ont demandé ce rapport et élu les membres du Comité de refonte. C'est ce qui lui donne toute sa légitimité. Le rapport est remis aux membres de la SFM et le Comité répond aux membres, pas au CA de la SFM.


Archives La Liberté
Michel Lagacé.

« Tant que les membres de la SFM ne se sont pas prononcés, les membres du CA de la SFM ne peuvent pas parler en leur nom sur les 16 propositions. Ils peuvent tout au plus exprimer des opinions personnelles.

« Bref, le Comité de refonte a remis son rapport aux membres qui auront, le 13 mai en Assemblée générale extraordinaire, à adopter, amender ou rejeter les 16 propositions. L'assemblée est souveraine et ce sera au CA de mettre en œuvre ce qu'elle décidera. »

D. B.

SUR LE STATUT DE BIENFAISANCE DE LA SFM

Raymond Poirier offre son éclairage

Homme d'affaires et francophone engagé, Raymond Poirier a aussi été président de la Maison des artistes visuels francophones de 2004 à 2012.

À son avis, « la SFM pourrait aisément changer son statut d'organisme de bienfaisance ».

« Si la SFM veut continuer de revendiquer, c'est la bonne solution. En 2006, la Maison des artistes s'est mise à explorer la possibilité d'obtenir un numéro de charité. Mais on était un peu mal pris. On voulait faire du lobbying. Et on ne voulait pas être dans l'illégalité.

« Après avoir consulté Me Marc Marion, un juriste expert dans le domaine, notre solution a été de mettre sur pied Les Amis des arts visuels. C'est l'organisme de charité qu'on s'est donné. Il a son propre CA et ses nouveaux membres sont nommés par ce CA.

« Comme ça, la Maison des artistes peut continuer de revendiquer. Et les Amis des arts visuels collectent des fonds et organisent des évènements. Si la Maison des artistes reçoit un gros don, c'est aux Amis des arts visuels que l'argent est remis. Et ce sont les Amis qui transigent avec les fondations, comme Francofonds et la Winnipeg Foundation. Au fond pour ces questions de statut de bienfaisance, la solution n'est probablement pas compliquée. »

D. B.


Archives La Liberté
Raymond Poirier.

LA REFONTE DE LA SFM

Léo Robert réagit au rapport du Comité de refonte de la SFM

« La SFM doit pouvoir montrer ses dents »

Léo Robert était président de la Société franco-manitobaine lors de la crise linguistique de 1983. Le 29 novembre 2013, à l'AGA de la SFM, il a appuyé la proposition de Raymonde Gagné qui, une fois adoptée, a donné le coup d'envoi aux États généraux. À son avis, le rapport du Comité de refonte de la SFM offre « les solutions qu'il nous fallait ».

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

À l'AGA de la SFM de 2013, vous avez dit à l'assemblée que la francophonie perdait ses acquis…

Oui, et avec beaucoup d'emphase et d'émotion. Et je n'ai pas changé mon fusil d'épaule. Il faut prendre conscience que nos acquis ne sont pas éternels.

Et c'est en grande partie pour amorcer cette prise de conscience que Raymond Gagné et moi avions proposé les États généraux. En 2013, on parlait de la perte du programme de contestation judiciaire et du bureau de poste à Saint-Boniface. Aujourd'hui, il est question de clinique express fermée à Saint-Boniface et de places manquantes dans les garderies francophones. Il faut être vigilant.

Et donc avoir la possibilité de contester…

J'ai toujours prôné une organisation porte-parole capable de montrer ses dents. Autrefois, on n'avait pas peur de contester. En 1971, quand Albert Lepage était président de la SFM, on a organisé Éclat 71. Quand 500 membres de la SFM marchent de Saint-Boniface au Palais législatif pour présenter des doléances à la Province, ça lance un message.

Et depuis?

La SFM est devenue plus timide. Elle compte plus sur le dialogue et la conciliation. Ce sont de beaux principes. Pourvu que ça marche! Mais avec la récente fermeture de la clinique express à Saint-Boniface, on voit bien que la Loi 5 n'est pas une fin en soi. Il faut revendiquer. Surtout que la Loi 5 n'aborde que les services provinciaux. Il nous faut des dents quand on milite sur des questions d'éducation, quand on transige avec le Fédéral ou encore quand il s'agit de nos droits linguistiques.

Ce que je déplore, c'est que ce sont des individus, comme Patrick Fortier, qui contestent et s'organisent. Et on peut multiplier les exemples. En 2004, c'est le Conseil jeunesse provinciale qui a milité contre l'ouverture d'un Salisbury House sur l'Esplanade Riel. La SFM aurait dû être parmi les premiers en ligne pour appuyer cette cause.

Que faudrait-il pour que la SFM puisse montrer ses dents?

Adopter la **Proposition numéro 10** du rapport du Comité de refonte. La SFM n'a pas besoin d'un statut de bienfaisance. Elle doit être plus militante. Quand j'étais président de la SFM, je savais qu'il s'agissait d'un organisme de bienfaisance. Mais je n'étais pas au courant des détails légaux. En ce moment, je ne crois pas que la SFM est en conformité avec la loi. Il faut étudier la question à fond.


Archives La Liberté

Léo Robert : « J'apprécie énormément la **Proposition numéro 8**, qui prévoit une évaluation officielle des changements à la SFM en 2022. Ensemble, si nécessaire, on pourra ajuster notre tir. »

Abandonner un numéro de charité ne rendra pas la SFM plus militante du jour au lendemain…

C'est vrai. Et c'est pourquoi j'appuie les changements proposés par le Comité de refonte pour la composition du CA. Inviter les organismes à devenir parties prenantes de la SFM, c'est assurer une cohérence et une cohésion dans la francophonie. On évite des dédoublements, on encourage le dialogue et la mise en œuvre collective des objectifs de la SFM.

C'était justement un des buts du document *Changement 2008* que j'avais préparé avec Louis Druwé et Roland Pantel, mes partenaires à la firme de consultants Mosaik. On voulait que les organismes coordonnent mieux leurs efforts. Ça n'a pas abouti. Il n'y avait rien qui les obligeait à le faire. Siéger au CA de la SFM, il y aura des résultats.

On peut lire les réflexions de Léo Robert sur l'évolution de la francophonie dans l'article *Après les murs, la main tendue* dans *La Liberté* du 27 janvier au 2 février 2016.

Développement des projets d'énergie renouvelable

Sainte-Anne à l'avant-garde écologique

D'ici la fin avril, entre 70 % et 80 % de l'électricité requise pour les bureaux de la Municipalité rurale de Sainte-Anne sera générée par des panneaux solaires photovoltaïques. Une première manitobaine qui pourrait vraisemblablement encourager d'autres municipalités à faire de même.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Randy Eros, conseiller municipal de Sainte-Anne, souligne l'importance du projet pour la municipalité rurale :

« On voulait assumer un rôle de leadership dans le développement de l'énergie renouvelable dans le Sud-Est de la province. On a donc fait installer des panneaux photovoltaïques sur notre abri pour voitures, qui est très visible de l'autoroute numéro 12.

« La structure peut abriter six véhicules, alors la superficie pour les panneaux solaires est grande. On prévoit de générer beaucoup d'électricité. Au point de produire la majorité de l'électricité requise pour nos bureaux. »

Le projet coûtera près de 115 000 $. Randy Eros précise que « les contribuables n'assumeront pas les coûts ». « La Municipalité a obtenu 28 000 $ d'Hydro Manitoba dans le cadre de son Programme d'énergie solaire. Et le reste des coûts seront absorbés par le biais du Programme Bipôle III d'Hydro Manitoba. »

Jana Brunel, la directrice des technologies émergentes du programme Éconergique d'Hydro Manitoba, fait remarquer que « la Municipalité de Sainte-Anne est la première à réaliser un projet d'énergie solaire ». « Quatre autres ont cependant exprimé le désir de réaliser des initiatives semblables. Depuis avril 2016 le Programme d'énergie solaire accorde une subvention d'un dollar pour chaque watt d'électricité généré par des nouveaux panneaux solaires. Dans le cas de Sainte-Anne, cela représente 30 % du financement total. Ce sont là des chiffres alléchants. Et plus de 200 résidents ont fait demande de financement. Ce n'est que très récemment que les municipalités et les commerces commencent à s'y intéresser. »

Randy Eros enchaîne : « L'appui financier d'Hydro Manitoba est motivant. Mais la technologie l'est aussi. L'énergie solaire, ça fait des décennies que ça roule. Ça fait 30 ans que je m'en sers pour alimenter les clôtures électriques de ma ferme de moutons. Et c'est fiable. Les panneaux solaires photovoltaïques ont une garantie de 25 ans.

« Tout ça pour dire que la Municipalité a d'autres bâtisses. On ne fait que commencer. »



photos : Gracieuseté Randy Eros

L'installation des panneaux solaires qui alimenteront les bureaux de la Municipalité rurale de Sainte-Anne est en présentement en cours. En médaillon : Randy Eros.

La mise en perspective d'Éco-Ouest Canada

Dany Robidoux, le directeur d'Éco-Ouest Canada, note que « la Municipalité rurale de Sainte-Anne sera bien placée pour partager son expérience sur la manière de réaliser des projets écologiques ».

« C'est un excellent projet. Mais il y en aura sûrement d'autres. Et dans un avenir très rapproché. Éco-Ouest travaille avec une trentaine de municipalités. Plus de 90 % d'entre elles ont déjà identifié des projets d'énergies renouvelables pour leurs opérations et aussi pour les entreprises sur leur territoire. »

Dany Robidoux note par ailleurs que l'énergie solaire devient « de plus en plus alléchante au Manitoba ». « Les gens ne veulent plus dépendre des sources d'énergie non renouvelables dont le prix a le potentiel d'augmenter, comme le pétrole et le gaz naturel. Et il y a d'autres facteurs motivants. Des taxes sur le carbone sont à l'horizon. Et les hausses de tarifs envisagées par Hydro Manitoba. »

COMMENT AMÉLIORER LE SORT DES FRANCOPHONES QUI VIVENT AVEC UNE INCAPACITÉ

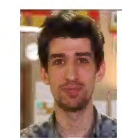
Il faut changer de regard sur le handicap

Le 28 avril 2017 aura lieu la journée franco-manitobaine de réflexion sur le handicap, à l'Université de Saint-Boniface (1). Maria Fernanda Arentsen, une des organisatrices de la rencontre, souligne l'importance pour les Franco-Manitobains de se rassembler pour réfléchir aux moyens de construire une société plus équitable et inclusive.



photo : Gracieuseté Dan Harper

Maria Fernanda Arentsen espère voir le plus de monde possible assister à cette journée, au terme de laquelle sera produit un rapport qui sera remis au gouvernement. « L'idée est de se réunir pour voir où nous en sommes. Il y a eu du progrès ces dernières années. Mais il y a encore beaucoup à faire. »


Valentin CUEFF
presse2@la-liberte.mb.ca

Nous sommes tous responsables devant le handicap. C'est l'un des messages que Maria Fernanda Arentsen, professeure à l'USB, souhaiterait faire passer aux Franco-Manitobains. Pour les amener à prendre conscience que le handicap existe parce que la société pose des barrières devant les personnes qui vivent avec une incapacité.

« L'exemple le plus clair : si je me déplace en fauteuil roulant et que je suis face à un escalier, c'est un obstacle que la société a laissé là, et qui m'empêche de mener une vie épanouie. Nous sommes dans une société qui, malgré les progrès qu'il y a eus, continue de produire, de fabriquer du handicap. »

Une situation encore plus difficile à vivre lorsqu'on est francophone en situation minoritaire. La langue anglaise devient alors un autre obstacle à l'épanouissement des personnes concernées. « C'est vivre avec deux minorisations. On est doublement écartés, doublement minorisés. »

« Par exemple, une personne sourde francophone doit apprendre le langage des signes anglais, parce que le langage des signes français n'est pas assez développé ici. Je pense aussi aux personnes qui ont une déficience intellectuelle et qui ne peuvent pas travailler en français. Ou qui ne peuvent pas travailler du tout, parce qu'elles ne parlent que le français. »

L'enseignante souligne par ailleurs que le mot "handicap", froisse encore parfois les Franco-Manitobains, parce qu'il serait porteur de stigmates. Quand il faudrait, au contraire, se l'approprier.

« En France ou au Québec, le terme n'a pas évolué de la même façon que dans les communautés francophones en situation minoritaire. Dans les grandes métropoles, les personnes concernées se sont approprié ce mot, pour engager une revendication politique et sociale. Dans leur esprit, le mot handicap représente une situation de mise à l'écart par la société. »

Pour Maria Fernanda Arentsen, il est donc nécessaire de se débarrasser des idées reçues autour du terme handicap, pour que la discussion puisse avoir lieu et fasse avancer les choses. « On ne doit pas avoir peur du mot. Il faut se dire, "*ok, le handicap existe parce que des barrières existent*." Alors pour nous francophones, quelles sont ces barrières? Que devons-nous faire pour vivre dans une société où les possibilités sont les mêmes pour tout le monde? Pour former une société où il y aurait des citoyens à part entière, et pas des citoyens à moitié citoyen. »

(1) La rencontre aura lieu au Pavillon Marcel-A.-Desautels, de 9 h à 16 h. Les inscriptions se font sur le site ustboniface.ca/jfrh ou par téléphone, au 204-235-4400. Pour tout renseignement, contactez Maria Fernanda Arentsen au 204-237-1818 (poste 346) ou par courriel, à marentsen@ustboniface.ca. Le matin, divers intervenants prendront la parole, parmi lesquels Yutta Fricke, la responsable du *Disabilities Issues Office* au gouvernement. Elle va recueillir les commentaires et réflexions des personnes présentes sur la *Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains.*

L'après-midi sera un moment d'échange. Les témoignages recueillis dans la journée aboutiront à la production d'un rapport, qui sera remis au gouvernement. Maria Fernanda Arentsen précise que « plus il y aura des gens pour en parler, plus le gouvernement pourra intervenir là où c'est nécessaire. »

Disability studies : une question culturelle

Les études sur le handicap, comme on pourrait les traduire en français, existent depuis une trentaine d'années. Mais pas sous ce nom, explique Maria Fernanda Arentsen : « même en France, on utilise l'expression *disability studies.* » C'est un domaine très présent dans les universités anglophones. Mais à ce jour, ce champ d'études n'existe pas en français au Canada.

« On trouve des formations au Red River College, à l'Université de Winnipeg et à l'Université du Manitoba. Côté francophone, les chercheurs dont les travaux portent sur les *disability studies* viennent de différentes disciplines : des travailleurs sociaux, des anthropologues, des politologues. Mais il n'existe pas de diplômes comme on en trouve dans les universités anglophones. »

« J'aimerais que l'on ait ici au moins un programme similaire à celui de l'université de Winnipeg. Là-bas, même les étudiants en administration d'affaires suivent des cours de *disability studies*. Parce que les enseignants veulent que leurs étudiants comprennent ce que c'est que de vivre avec une incapacité. »

TEMPS DE PRINTEMPS

LE CASSE-TÊTE PRINTANIER DE LA VILLE DE WINNIPEG

Les armes de Jean-Luc Lambert contre les nids de poule

Ingénieur en chef des supports techniques au département de l'entretien des routes de la Ville de Winnipeg, Jean-Luc Lambert comprend bien les conducteurs sans cesse à l'aguet des nids de poule.


photo : Daniel Bahuaud

Originaire de Saint-Claude, Jean-Luc Lambert a complété une maîtrise en génie civil à l'Université du Manitoba. Son mémoire de maîtrise porte sur les matériaux avec lesquels sont construites les rues.

Propos recueillis par
Daniel BAHUAUD

À Winnipeg, qui dit printemps, dit nids de poule…

En effet! Les nids de poule sont un phénomène annuel chez nous, à cause des écarts de température qui accompagnent la fonte de la neige. Les rues atteignent une température de 3, 4 ou 5 degrés Celsius, mais le sol sous le béton et l'asphalte est encore bien gelé.

Or plus le mercure monte, plus le sol se dilate le jour et se contracte la nuit. Son volume peut augmenter de 10 % avec le gel. Il travaille. Avec pour conséquences les nids de poule. Sur la surface bétonnée, c'est aux jointures qu'ils se forment. L'asphalte est une substance plus malléable. Quand le sol travaille beaucoup, il se plie comme du métal. Mais à force de plier au même endroit, il se brise. Comme le métal.

Il doit y en avoir des nids de poule à Winnipeg…

Winnipeg, c'est à peu près 5 000 km de rues. Et 1 000 km sont en pauvre condition, des rues qui ont 40 ans et plus. Dans le cas des nids de poule formés dans les rues plus récentes, on les remplit d'asphalte. Ce travail peut tenir le coup cinq ans. Notre matériel est composé de vieil asphalte et de bardeaux usagés qu'on recycle.

Si une jointure de béton est trop endommagée, on coupe la section endommagée, on y coule du nouveau ciment et on le recouvre de l'asphalte.

C'est pourquoi on voit ces petites sections barricadées le printemps, et même l'été…

Exactement. Bien sûr, avec les rues plus anciennes, il faut entamer des projets de réhabilitation majeure. Comme on le fait présentement sur la rue Archibald, ou il y a dix ans déjà sur l'avenue Nairn. Ce sont des réparations structurelles qui prolongent l'espérance de vie d'une rue de 15 à 20 ans.

Vous avez commencé à remplir les nids de poule très tôt cette année…

Dès février, à cause du temps chaud. On peut réparer un nid de poule au creux de l'hiver, avec un mélange d'asphalte qui peut être appliqué à – 20 Celsius.

Mais c'est au printemps qu'on s'active vraiment. On a six équipes qui travaillent 24 heures par jour. Lorsque la Ville reçoit une plainte qu'il y a un nid de poule, les travailleurs quittent nos trois cours d'entretien des avenues Pacific, Thomas et Waverley. Ça prend à peu près cinq semaines pour traiter la plupart des nids de poule.

Et puis il faut aussi enlever le sable et le sel des rues…

L'hiver, la Ville répand près de 20 000 tonnes de sable, extrait d'une carrière près de Birds Hill. Question d'améliorer la traction des véhicules. Lorsqu'il y a du verglas, ou au lendemain des tempêtes, on y ajoute du sel.

En avril et mai, plus de 150 déblayeurs, chargeuses frontales et camions s'activent. On attaque les grandes artères et les rues résidentielles en même temps, en commençant par la périphérie de la ville. Chaque jour, nos 20 équipes avancent vers le centre-ville.

Et puis il y a les trottoirs…

On a souvent des équipes de dix personnes qui accompagnent les balayeuses, pelle à la main. Pour faciliter le boulot, quand le temps est sec, il faut mouiller le sable. S'il pleut, ça peut être avantageux. À moins qu'il se mette à pleuvoir des cordes. Alors là, il faut arrêter.

On continue jusqu'à ce qu'on ait complété la besogne. Plus de la moitié du sable répandu se réduit à une fine poussière qu'on ne peut pas récupérer. Le reste est utilisé au dépotoir municipal du chemin Brady. Les travailleurs municipaux s'en servent pour enfouir des déchets.

CHRONIQUE JURIDIQUE

JUSTEMENT, parlons-en!

Par Caroline Pellerin



Caroline Pellerin est originaire du Manitoba. Elle a fait ses études en droit à l'Université d'Ottawa et a été admise au barreau du Manitoba en 2014.
Elle est directrice d'Infojustice Manitoba, présidente de la section des juristes d'expression française de l'Association du Barreau du Manitoba et membre du Forum des juristes d'expression française de common law de l'Association du barreau canadien.



Entretien et réparation d'un véhicule

Lorsque nous déposons notre voiture chez un garagiste, nous avons parfois une crainte que des travaux additionnels soient effectués sans notre consentement et que le coût des réparations soit énorme. La plupart des garagistes traitent leurs clients avec intégrité. Toutefois ces préoccupations sont valides. Pour cette raison, la *Loi sur la protection du consommateur* accorde aux consommateurs des droits à l'égard des travaux effectués sur leur voiture.



Afin de mieux protéger les consommateurs, la *Loi sur la protection du consommateur* énonce qu'un garagiste doit remettre un devis aux clients et obtenir leur autorisation avant d'effectuer les réparations. Cette exigence permet aux clients de comprendre l'étendue et les coûts des travaux afin d'éviter toute surprise au moment du paiement de la facture.

La loi exige qu'un devis imprimé soit fourni pour des réparations de plus de 100 $. Ce devis doit préciser, entre autres, le type de pièces qui seront installées et leur coût, le coût estimatif de la main-d'œuvre, les frais supplémentaires, ainsi que le coût total des travaux ou des réparations. Si le client refuse de recevoir un devis, le garagiste doit obtenir une autorisation quant au montant maximal qu'il acceptera de payer avant d'entamer les travaux de réparation.

Les frais inclus dans le devis doivent aussi comprendre le coût du temps consacré au diagnostic et la remise en état du véhicule, ainsi que le coût du remplacement de toutes pièces endommagées et remplacées lors de la remise en état. Si ces travaux ne sont pas autorisés par le client, ils sont présumés être inclus dans la somme totale du devis.

Une fois les travaux de réparations complétés, le garagiste doit remettre une facture au client. Cette facture doit fournir des précisions sur les pièces de remplacement et leur prix, le coût de la main-d'œuvre et le coût total. Le garagiste doit veiller à ce que la somme de la facture se situe en dedans de 10 % du total donné dans le devis.

De plus, la facture devrait contenir des informations quant à la durée de validité de la garantie. Les garagistes doivent garantir les pièces et la main-d'œuvre connexe et indiquer la durée de validité de la garantie. Si la facture ne fournit aucun renseignement par rapport à la garantie, la loi prévoit que celle-ci est valide pour 90 jours ou jusqu'à 5 000 km

CULTUREL

LA PORTÉE DES VOIX, UN HOMMAGE HISTORIQUE AUX CHŒURS DU MANITOBA

Les souvenirs se chantent

Pour commémorer les moments forts de l'histoire du chant choral en français, l'Alliance chorale Manitoba, les Intrépides, les Blés au vent, Rinnovo et Madrigaïa unissent leurs voix pour célébrer la joie de chanter en chœur. (1)

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Pour Louise Dupont, la présidente de l'Alliance chorale Manitoba, chanter dans une chorale, « c'est avant tout pour se rassembler, s'unir aux autres. »

Louise Dupont est cofondatrice, avec Gisèle Saurette-Roch, des Blés au vents, la chorale mise sur pied en 1974 avec près de 50 choristes. Elle revit l'époque :

« Je chante dans des chorales depuis 1972. A Saint-Claude, il n'y avait pas de chorale, à part celle à l'église. J'étais élève au secondaire. Guy Boulianne, le premier directeur des Blés au vent, est venu enseigner à notre école. C'est un passionné de chant choral. Et sa passion était contagieuse.

On a participé avec lui à plusieurs Mélo-Manies, ces grands rassemblements de chant choral pour jeunes qui se déroulaient sur deux jours. C'était comme un gros *party*. On rencontrait des jeunes des autres villages et de Saint-Boniface. On tissait des liens en chantant. Et pour toute personne qui a reçu la piqûre, que ce soit lors des Mélo-Manies, ou encore avec Intrépides et autres chorales, ces liens sont incassables. »



photos : Gracieuseté Société historique de Saint-Boniface

Années 1970 : le père Martial Caron dirige la Chorale des Intrépides dans la salle Pauline-Boutal du CCFM. En médaillon : le père Martial Caron, s.j.

D'où *La portée des voix*. Louise Dupont : « Le chant choral a été et continue d'être important pour les francophones. Quand les Intrépides, les Blés au vent et Rinnovo chanteront, séparément et ensuite à l'unisson dans une grande chorale, le choix des chansons veut évoquer les grandes contributions de gens comme Guy Boulianne, le père Martial Caron et Marcien Ferland, qui a longtemps dirigé les Intrépides.

« Sans parler de celles de musiciens comme Gérard 'Ziz' Jean, Daniel Lavoie, Daniel ROA, Raphael Freynet et Kelly Bado. Et pour évoquer encore davantage les moments forts de l'histoire du chant choral, deux courtes vidéos ont été préparées. On pourra voir des gens comme le père Caron en action. »

Ce qui fait déjà le bonheur de Monique Guénette, la directrice de la chorale Rinnovo.

« Le père Caron m'a profondément marquée. Si j'aime chanter et si je dirige une chorale de jeunes, c'est beaucoup grâce à lui. Je le vois encore aux Mélo-Manies, un homme passionné, très animé, qui réchauffait nos voix en nous faisant chanter des canons. Je me disais souvent : *Un jour, je vais faire comme lui.*

« J'aimais chanter en français. Mes parents, Oril et Charlotte Tétrault, étaient Intrépides. J'ai chanté avec les Petits Intrépides. Ça aussi, ça a été déterminant. Notre histoire francophone, notre culture et notre identité sont passées par la chanson. Chanter en français dans une chorale, c'est se rassembler en communauté. »

Gilles Landry, qui a été directeur de l'Alliance chorale de 1986 à 2011, est au même diapason.

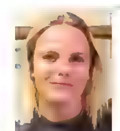
« L'Alliance chorale fait bien de célébrer notre tradition. Chanter en chœur, ça unit, ça élève. J'ai dirigé les chorales de la chapelle Saint-Louis-de-France et de la Cathédrale de Saint-Boniface. À l'Alliance, j'ai organisé le Festival de la chanson qui, à la base, reprenait l'idée des Festival organisés dans les années 1940 et 1950 par le père Caron. En 1991, à Saint-Boniface, on a regroupé des chorales d'un peu partout. On a même eu des jeunes de Saint-Lazare. On était une masse de 300 voix. C'était extraordinaire! »

(1) *La portée de voix* sera présenté le 22 avril à 14 h, à la salle Jean-Paul Aubry du Centre culturel franco-manitobain, au 340, boulevard Provencher. Billets : à l'avance au 233-ALLÔ ou à la porte.

TRISTAN FRÉCHETTE, AVENTURIER DE *LA GRANDE TRAVERSÉE*

« Même si j'ai trouvé mes limites, je cherche toujours à me surpasser »

En prévision du 150e anniversaire du Canada, *La Grande Traversée* retrace le parcours unique de ces colons qui, il y a plusieurs siècles, ont gagné le continent. Tristan Fréchette, l'un des dix participants, raconte.


Elisabeth VETTER
presse7@la-liberte.mb.ca

Lorsqu'il en parle, on pourrait presque sentir les embruns. La houle, les vagues qui assaillent le navire et la cale qui chavire. Tristan Fréchette, c'est cet aventurier de la terre, tombé en amour avec la mer. Depuis un an, il garde le secret. Seuls quelques proches étaient dans la confidence.

En février 2016, il apprend qu'il est sélectionné. Avec neuf autres participants, il prendrait la mer pour retracer la route des colons jadis partis de la Rochelle, en France. Sur 1 200 profils, le sien, celui du Manitobain en quête de limites, se dégage. Au bout du fil, on lui annonce : « Cet appel Tristan, c'est pour te faire savoir que ta candidature a été retenue. On souhaite que tu participes à *La Grande Traversée*. »

De l'autre côté du combiné, à des lieux d'imaginer ce destin qui se profile, Tristan Fréchette jubile. Lui, l'enseignant, baroudeur dans l'âme, son penchant pour la découverte chevillé au corps. Lui, le jeune homme touche-à-tout et débrouillard, allait quitter la terre ferme et ses certitudes pour un navire et ses oscillations.

L'épopée n'est pas fruit du hasard pour le trentenaire. C'est une histoire de famille qui le pousse à se présenter lorsque l'offre des Productions Rivard est diffusée. Il indique : « C'est l'un de mes ancêtres, Étienne Fréchette, qui le premier a quitté l'Île de Ré dans les années 1630. Revivre le même trajet que lui, c'était honorer la lignée patriarcale pour moi. Honorer ce choix qu'il a fait de quitter son pays pour offrir une vie meilleure à ses descendants. » Sa famille le soutient. Ses collègues enseignants à l'école Précieux-Sang l'encouragent.

Fin mai 2016, le rendez-vous était pris. À Montréal, il retrouve les autres colons, huit Québécois et une Acadienne. L'excitation mêlée à l'appréhension du départ, ils profitent du voyage pour s'apprivoiser. Tristan complète : « Nous voulions éviter à tout prix les conflits de groupe. »

Une semaine avant de larguer les amarres du port de La Rochelle, c'est la débrouille. Les nœuds, les provisions et les rudiments nécessaires à la vie en mer s'apprennent. Certains, comme Tristan, ont la chance de visiter les places qui ont imprégné le passé de leurs aïeux. « J'ai respiré le même air, vu les mêmes arbres et la même eau que mes ancêtres lorsque j'étais sur l'Île de Ré. C'était très émouvant », retrace-t-il.

Le 4 juin 2016, *L'Espérance* lève les voiles avec à son bord sa dizaine de colons, huit membres de la production, ainsi qu'une trentaine de marins. Face à l'immensité, les premiers jours ne s'écoulent pas aussi vite qu'escompté. Le froid, la fatigue et la faim usent l'équipage.

Le Manitobain ne se laisse pas abattre et se rend utile. Pilote privé au pays, ses notions de navigation se transposeraient à la mer grâce aux cartes et à l'octant. Des jours durant, il se réfère aux astres pour guider le voilier. Il dépeint : « Je suis très compétitif avec moi-même. Comme ce ne sont que des estimations, je revoyais sans cesse mes calculs. Je me mettais beaucoup de pression. »

Pendant 55 jours, c'est cette obsession qui rythme son quotidien : l'absence de terre comme point de repère. Pas facile pour la dizaine de colons qui réinvestit cette aventure comme il y a quatre siècles. Les mêmes denrées alimentaires qu'à l'époque, mais aussi les mêmes vêtements et conditions d'hygiène : « J'étais nu pieds par -4 C° lorsque nous traversions l'Atlantique. » Ainsi que les mêmes distractions : seuls un violon et quelques ouvrages historiques étaient tolérés sur le pont.


photo : Gracieuseté Productions Rivard
Tristan Fréchette, le « colon » Manitobain de *La Grande Traversée*.

Pour Tristan Fréchette, c'est là que réside la leçon, celle de l'humilité. « Même si on n'est jamais seul à bord, on peut vite se sentir très petit face à un groupe, face à la mer. La navigation m'a sorti de ce trou. Comme elle m'a fait beaucoup réfléchir. »

Tandis que les milles nautiques défilent, tous se découvrent. « Mon but était de tester mes limites, celles de l'être humain. Même si j'ai trouvé les miennes, je continuerai à travailler dessus. Je cherchais toujours à me surpasser ».

Jusqu'au 27 juillet dernier. La fin du périple. Encore un jour en mer, à travers les alizés et la houle. Après avoir affronté des vagues de 40 pieds, la coque fend les roulis. À bord, on s'active et on astique. « Ce bateau qu'on avait pu parfois tant détester, on mettait tout notre amour pour le nettoyer ». Le ménage et les manœuvres de voiles signent le grand retour sur la terre ferme.

Le lendemain, sur les quais du port de Québec, chacun cherche les siens du regard. Dans la foule, c'est l'euphorie totale. Les applaudissements. Depuis, certains d'entre eux n'ont pas encore conscience d'avoir quitté l'*Espérance*.

Pour Tristan Fréchette, l'aventure ne l'a pas seulement ouvert aux autres. Mais aussi à lui-même : « Avec le temps, j'ai compris que j'étais un gars d'ici, avec les pieds profondément ancrés dans la terre. Mais un gars de la terre avec un grand respect pour la mer. »

À bâbord toute!

À compter du 12 avril et tous les mardis dès 20 h, c'est sur ICI Radio-Canada Télé que le public pourra suivre les aventures de dix colons qui ont tout quitté pour *La Grande Traversée*. Francis Reddy et Mylène Paquette, première femme des Amériques à avoir traversé l'Atlantique-Nord en solitaire à la rame, animeront cette série de dix épisodes tournés en prévision du 150e anniversaire du Canada. Une coproduction des Productions Rivard, de Zone 3 de Montréal, Radio-Canada Télé, ICI RDI et ICI Explora. À retrouver sur ICI RDI et ICI Explora pour une diffusion plus tardive.

WINNIPEG SOUS SON PLUS BEAU JOUR

Lovesick, une affirmation du cinéma canadien

Sorti en salle en décembre 2016, *Lovesick* est un film purement winnipégois. À l'occasion de la Journée du cinéma canadien, une projection spéciale aura lieu à la salle du centenaire. Pour Kyle Irving, le producteur du film, c'est au tour de Winnipeg de se démarquer dans le monde du cinéma.


Morgane LEMÉE
presse5@la-liberte.mb.ca

Lovesick, c'est l'histoire de Dash, un homme dans sa trentaine, toujours amoureux de son ex. Tout bascule lorsqu'il apprend que celle-ci va se marier à un autre homme. S'en suit son histoire à travers les endroits iconiques de Winnipeg, comme le raconte Kyle Irving, producteur chez Eagle Vision.

« Vraiment, le sujet du film, c'est comment ça se passe lorsqu'on touche le fond et qu'il faut remonter. Cette histoire parle de dépression, sans pour autant être déprimante. »



photo : Gracieuseté Kyle Irving

Tyson Caron (à gauche), le réalisateur, et Kyle Irving (à droite), le producteur, fiers Winnipégois à l'origine du film *Lovesick*.

Plus qu'un projet cinématographique, *Lovesick* est une manière pour Kyle Irving et son équipe d'affirmer ce qu'est le cinéma canadien. « Tyson et moi sommes fatigués des films canadiens qui essayent de ne pas être canadiens, ou de se donner une identité américaine. Certains pensent que cela va rendre leur film plus populaire. Moi, je trouve ça ridicule. Tyson et moi aimons vraiment Winnipeg et nous pensons que cela vaut la peine d'être partagé. »

Dans ce long-métrage réalisé seulement en 17 jours, on peut voir les quartiers de South Sherbrooke, de la Bourse, le parc Assiniboine ou encore Saint-Boniface. « Ce film, c'est clairement une lettre d'amour à Winnipeg. On voulait faire un long-métrage qui représente sa beauté. Beaucoup de gens nous ont d'ailleurs partagé que la ville n'a jamais paru aussi belle à l'écran. C'est exactement ce que l'on visait. Que Winnipeg soit un personnage à part entière du film et que les gens en tombent amoureux. »

Le producteur affirme que ce film se différencie des autres productions winnipégoises. « Tyson Caron, l'auteur du scénario et le réalisateur du film, a écrit cette histoire en s'inspirant de sa propre vie. L'histoire et ses personnages sont vrais, réels et regorgent d'authenticité. »

Depuis sa sortie en salle en décembre, *Lovesick* a accumulé les succès : salle comble durant 19 soirs de suite à Winnipeg, une nomination aux Canadian Screen Awards, le prix du public au Cinequest Film Festival de San José. Ce prix-là, Kyle Irving et son équipe en sont très fiers. « De tous les prix que l'on peut recevoir, celui du public est vraiment le meilleur. Ce sont les gens qui ont vu le film qui reconnaissent et disent clairement que c'est le meilleur. C'est une très belle reconnaissance. » Une satisfaction qui vient de la part d'un des producteurs du film *Capote*, qui a reçu en 2006 l'Oscar du meilleur acteur pour Philip Seymour Hoffman.

Sudoku

PROBLÈME N° 549

	7			8			9	
		4	3					
			1	7				2
	8							9
4	5	2				6		
6			5		3		4	
						4		
	2		6					
		9			7			1

RÉPONSE DU N° 548

7	5	2	6	4	9	1	8	3
9	4	6	1	3	8	7	5	2
8	3	1	2	5	7	4	6	9
6	8	5	4	2	3	9	1	7
1	7	3	5	9	6	2	4	8
2	9	4	7	8	1	6	3	5
4	1	9	3	7	5	8	2	6
5	2	8	9	6	4	3	7	1
3	6	7	8	1	2	5	9	4

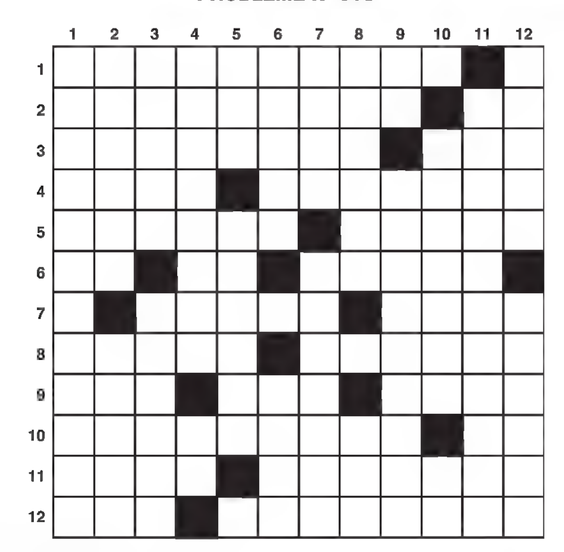
RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 918



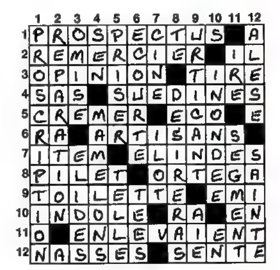
HORIZONTALEMENT

1- Cage pour prendre les petits oiseaux.
2- Anomalie caractérisée par l'absence partielle de dents. – Altesse royale.
3- Médicament onctueux. – Résine malodorante.
4- Livres sacrés. – Mette à sec.
5- Tirée son origine de. – Graveur belge (1860-1949).
6- C'est-à-dire. – Une lettre les sépare en sens inverse. – Vendangeuse.
7- Châtier. – Greffe.
8- Petite quantité d'un liquide. – Aurait une expression gaie.
9- Exercé une influence. – Grande voile triangulaire. – Crochet.
10- Éliminas. – Se suivent.
11- Ferme dans les prix. – Abandonnée par oubli.
12- Point cardinal. – Cambrioleuse.

VERTICALEMENT

1- Portée à souhaiter du mal à autrui.
2- Qui occupe un rang indéterminé. – Vieilles.
3- Mesura. – Demandant avec instance.
4- Fougère tropicale. – Prêt pour l'examen médical au complet.
5- Personnage. – Prénom masculin.
6- Arbrisseau grimpant. – Freina brusquement.
7- Volcan. – Diminuas en prenant des ris, la surface d'une voile.
8- Phrases. – Poutre.
9- Personnel. – Qui est concerné par une chose.
10- Portas avec violence. – Eu le talent.
11- Sois en harmonie avec.
12- Inventer. – Se dit de la cime coupée d'un arbre.

RÉPONSES DU N° 917



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	R	O	S	P	E	C	T	U	S	■	A
2	R	E	M	E	R	C	I	E	R	■	I	L
3	O	P	I	N	I	O	N	■	T	I	R	E
4	S	A	S	■	S	U	E	D	I	N	E	S
5	C	R	E	M	E	R	■	E	C	O	■	E
6	R	A	■	A	R	T	I	S	A	N	S	■
7	I	T	E	M	■	E	L	I	N	D	E	S
8	P	I	L	E	T	■	O	R	T	E	G	A
9	T	O	I	L	E	T	T	E	■	E	M	I
10	I	N	D	O	L	E	■	R	A	■	E	N
11	O	■	E	N	L	E	V	A	I	E	N	T
12	N	A	S	S	E	S	■	S	E	N	T	E

CHRONIQUE

Nos Manitobaines *engagées*

Le projet de recherche intitulé ***Nos Manitobaines engagées*** réunira dans un livre les profils d'une centaine de Manitobaines qui ont contribué de façon marquante à l'épanouissement et à la vitalité de leur communauté. Initié par Michelle Smith et dirigé par Lise Gaboury-Diallo, ce projet a rapidement été endossé par un groupe de travail motivé, dont les autres membres sont : Aline Campagne, Louise Duguay, Suzanne Kennelly, Roland Lavoie, Papa Mbao, Bernice Parent et Karlee Sapoznik.

Cette chronique est l'extrait d'une entrevue qui met en lumière le riche parcours de vie de **DIANE FREYNET-THERRIEN**

Michelle Smith : Maintenant vous êtes écrivaine, maman, grand-mère, comment vous gérez ça?

Toute ma vie, j'ai bien aimé la lecture. Dans mon enfance, la nuit, je me cachais même en dessous de la couverture avec une lampe de poche pour lire, parce que je savais que maman voulait que je m'endorme. Je lisais beaucoup et j'avais une imagination débordante. À mes filles, à mes neveux, à mes nièces, à mes petits-enfants, je leur racontais toujours des histoires. On avait beaucoup de visite de jeunes et de moins jeunes et on s'assoyait sur la balançoire à deux sièges et je leur racontais des histoires. Et bien sûr, on chantait des chansons. On lisait aussi des livres anglais étant donné qu'il existait beaucoup de rimes en anglais et que j'aimais les rimes; on me demandait de les traduire en français. Et je me suis posé la question à savoir pourquoi il n'y avait pas en français des rimes comme en anglais. Donc, j'ai commencé à écrire ... j'écrivais tout le temps. J'ai écrit beaucoup de longs poèmes, des récits de mon passé qui rimaient. Au début, j'écrivais uniquement pour mes petits-enfants. Mais à un moment donné, j'ai décidé de partager mes écrits avec le grand public francophone. Ainsi, j'ai publié mon premier livre pour enfants intitulé *Grand-maman raconte*. Ont suivi un deuxième et un troisième, et j'en suis présentement à mon quatrième. Les contes et les dessins sont déjà tous finalisés pour les cinquième et sixième livres. C'est l'artiste Alexis Flower qui a fait les dessins. Il a tout à fait répondu à mes attentes. Pour chaque conte, je lui écrivais ce que j'imaginais et il réalisait les dessins exactement comme je le voulais. C'est comme ça que j'ai créé ces contes. Et puis les enfants les aimaient et même les grands les appréciaient. Mon arrière-petit-fils, qui a seulement deux ans, feuillette les livres et aime les couleurs! (rires) La lecture, c'est tellement important dans la vie, de même que l'imagination, parce que quand on veut développer des talents, il faut se servir de l'imaginaire.

MS : Alors, pourquoi s'arrêter à six livres?

On pourrait continuer. J'ai même commencé à en traduire vers l'anglais. Ça se passe très bien. Peut-être qu'on en réalisera pour Noël ou Pâques, ou des fêtes semblables.

MS : Et vous faites encore de la peinture?

Non, je n'en fais plus parce que c'est un peu encombrant. Il faut avoir tout l'équipement. La rédaction à l'ordinateur l'est un peu moins. C'est tellement bien et je suis à l'aise avec la technologie. On peut écrire et corriger ses erreurs en même temps. C'est commode.

MS: Dans la vie, si vous aviez pu être n'importe qui, vous auriez choisi d'être informaticienne?

Dans ma jeunesse, je voulais devenir médecin. Mais c'était impossible à ce temps-là. J'aurais voulu aussi inclure la médecine douce. Je serais probablement dans la recherche. C'est ça que j'aurais aimé faire.

Ce projet a reçu l'appui technique et financier de : l'Université de Saint-Boniface, La Liberté, la Winnipeg Foundation, *le Secrétariat des affaires intergouvernementales du Canada, le Centre du patrimoine et la Société historique de Saint-Boniface, l'Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française, la Fédération des aînés franco-manitobains, le Conseil jeunesse provincial, entre autres.*

TOUTES LES CULTURES FRANCOPHONES ONT RENDEZ-VOUS AU CERCLE MOLIÈRE

Laissez-vous séduire par ce Baiser français!

Le 21 avril, à l'initiative de l'organisme Culture Card, le Cercle Molière sera le théâtre d'une soirée placée sous le signe de la francophonie. Mieux encore : des francophonies, dans toute leur diversité.


Barbara GORRAND
presse3@la-liberte.mb.ca

«Saint-Boniface? Festival du Voyageur! » De l'autre côté de la Rouge, sorte de Rubicon culturo-démographique qui semble encore, parfois, mentalement scinder Winnipeg en deux, voilà ce qu'on entend le plus souvent lorsqu'on évoque le quartier historique francophone. Ce qui est déjà très bien, ne faisons pas la fine bouche. Mais il y a, dans ce « village » bonifacien, tant d'autres choses à découvrir.

L'une des plus anciennes compagnies de théâtre du pays, le Cercle Molière, y a été fondée en 1925. Des associations comme la Maison des artistes visuels et le 100 Nons y font rayonner toutes les facettes de la création francophone. Et chaque jour, des organismes comme l'Accueil francophone se font fort de perpétuer une tradition de solidarité en ouvrant leurs portes à tous ceux qui ont la langue française comme trait d'union, d'où qu'ils viennent.

Et c'est justement pour mettre l'emphase sur le dynamisme de la communauté francophone qu'Arturo Orellana, cofondateur et PDG de Culture Card, a décidé de lui dédier l'une de ces soirées qui ont fait la réputation de son entreprise : un Hub. Ces évènements rassemblent des centaines de personnes plusieurs fois par mois dans des lieux inattendus, et font se croiser des expressions artistiques hors de leurs zones de confort.

Comme l'explique le chef d'entreprise, « en organisant ces soirées, Culture Card veut à la fois permettre aux habitants de Winnipeg de véritablement découvrir leur propre ville, et de prendre le pouls de son cœur artistique. Car il y a ici un multiculturalisme extraordinaire, qui fait de Winnipeg l'une des villes les plus dynamiques en matière de création. »

Un discours au diapason avec celui de Geneviève Pelletier, la directrice artistique du Cercle Molière qui, avec son équipe, ne ménage pas ses efforts pour proposer saison après saison une programmation ambitieuse au public du théâtre. « Se questionner, proposer quelque chose de nouveau, changer de perspective : l'art joue ce rôle dans la société. Et la soirée du 21 avril va dans ce sens (1), il ne s'agit pas d'une succession de performances, mais bien d'une interaction entre les disciplines, et avec les participants. Les communautés doivent se construire ensemble.

« La communauté francophone est aujourd'hui multiple. Elle intègre les Africains et tous les nouveaux arrivants internationaux, les élèves de l'immersion… En tout, c'est une communauté forte de 150 000 personnes. Et nous partageons avec Arturo cette idée que nous pouvons créer un monde meilleur si nous célébrons tous ensemble. »


photo : Barbara Gorrand

Wilgis Agossa, Arturo Orellana et Geneviève Pelletier lèvent le voile sur la soirée du 21 avril au Cercle Molière, qui mettra à l'honneur l'étendue des talents francophones que compte Winnipeg.

De cette nouvelle dimension, Wilgis Agossa, adjoint exécutif et responsable de la communication à l'Accueil francophone, a bien conscience. Non content d'apporter un soutien dans tous les aspects du quotidien aux nouveaux arrivants, l'organisme qu'il représente se révèle également être une plateforme pour les artistes, nombreux, qui ont fait de Winnipeg leur nouvel horizon. Car, comme il le résume, « l'art est le meilleur des ponts entre les cultures. » Il ne reste plus qu'à franchir le pont Provencher pour s'en rendre compte.

(1) The Hub : Un baiser français, le 21 avril dès 20 h au Théâtre Cercle Molière, présenté par Culture Card et La Liberté en collaboration avec le TCM, le Festival du Voyageur, l'Alliance française, la Maison des artistes visuels francophones, le 100 Nons et l'Accueil francophone. Tarif : 10 $ en téléchargeant gratuitement l'application Culture Card.

DSFM

DANS NOS ÉCOLES

Dans nos écoles est une vitrine exceptionnelle pour faire connaître les activités de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) : les réussites des élèves de la maternelle au secondaire et sa programmation d'excellence.

Ce rendez-vous hebdomadaire revient sur ce qui s'est passé dans les 23 écoles de la DSFM et annonce les évènements à venir.

Restez informés en suivant Dans nos écoles chaque semaine dans le journal ***La Liberté*** et sur le site DSFM.mb.ca



RESSOURCES WEB

La DSFM propose ci-dessous une liste de ressources Web non exhaustive. Ces ressources ont été répertoriées à titre de service pour les familles des élèves de nos écoles de langue française et les lecteurs de ces pages.

PETITE ENFANCE
Promouvoir les Centres de la petite enfance et de la famille
www.desledebut.ca

ÉDUCATION
Plan stratégique sur l'éducation en langue française
www.pself.ca

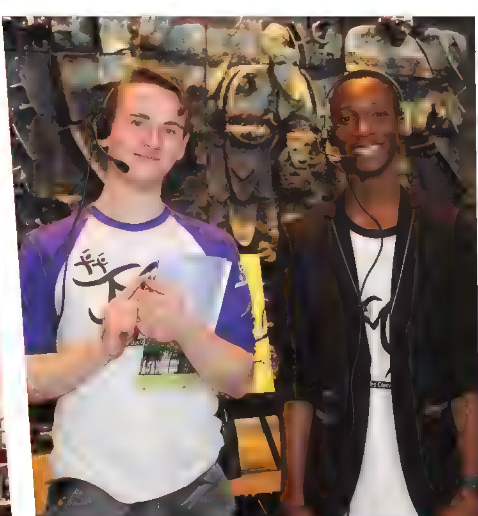
MUSIQUE
La coalition pour l'éducation en musique
www.musicmakesus.ca/fr/

Faites de la musique
www.faitesdelamusique.ca/bienfaits/

Tous en scène!

Culturel – Arts – Programmation

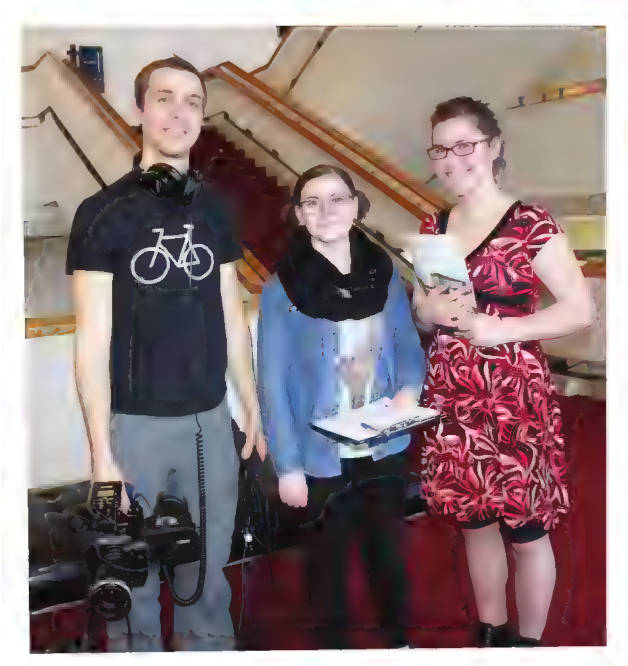






Six écoles, sept orchestres, quatre chorales et un ensemble de guitares. Au total, ce sont plus de 270 élèves de la DSFM qui étaient réunis sur la scène de la Salle du Centenaire à Winnipeg le mardi 11 avril pour le festival Musique et arts en fête. Pendant la répétition générale de l'après-midi, les jeunes ont pu assister à la Foire des arts et rencontrer des représentants universitaires et des organismes liés aux arts.







La réussite scolaire et éducative

La DSFM offre aux élèves de la 3e année à la 8e année un outil d'activités d'appui en mathématiques. L'outil Netmath est un environnement Web de soutien des apprentissages et de pratique des mathématiques.

Célébrons nos succès!



La salle d'infographie de l'École régionale Notre-Dame est officiellement ouverte. Unique à la DSFM, elle ajoute une nouvelle dimension à la programmation académique des élèves du secondaire. À présent, dans le cadre du cours, les jeunes peuvent imprimer des dépliants, des calendriers, des livres ou des pancartes pour l'école, comme pour la communauté.

Lumière sur l'École Lacerte

« Les couloirs de Lacerte buzzent d'énergie »

Fierté – Inclusion – Accomplissement



Nève Lancaster, Djeneba Dosso, Sarah Lemoine et Emmanuel Kwilu ont porté fièrement leurs chemises contre le taxage.

Cette année, la devise de la Journée rose était : « Ensemble, dénonçons le taxage ».

Depuis le début de l'année, les projets s'enchaînent à l'École Lacerte. Un nouveau logo et un barbecue communautaire en septembre, un tournage pour Radio-Canada en mars. Ce ne sont pas les évènements exceptionnels qui ont manqué. Et ce n'est pas fini. Les élèves préparent un spectacle pour le mois de mai et réaliseront une mosaïque pour terminer l'année en beauté. La cause de toute cette agitation? La célébration des 50 ans de l'école.

Joanne d'Eschambault Deezar, la directrice adjointe, était elle-même élève à Lacerte. « Je suis rentrée à l'École Lacerte en 1re année. J'y ai passé huit ans. Quand je suis revenue comme enseignante, je me sentais encore élève. Tous mes souvenirs d'enfance remontaient à la surface. Être directrice adjointe à présent, c'est un plaisir et un privilège. »

« Dans les classes, on parle des choses qu'on peut faire pour arrêter l'intimidation et l'impact que ça a sur les victimes. »
Emmanuel Kwilu, 8e année.

Portée par « un feu de francophonie et un désir fort d'enseigner en français », Joanne considère son école comme « une famille. Il y a des hauts et des bas. Mais à la fin de la journée, tout le monde est uni ». Pour appuyer ce sens d'inclusion et d'appartenance, l'école a instauré la Journée rose, contre le taxage et l'intimidation. Cette année, elle a eu lieu le 12 avril. Toutes les activités réalisées ont été organisées par les élèves de 8e année.

Sarah Lemoine a mis beaucoup d'énergie dans la préparation de cette journée. « C'est notre dernière année à l'École Lacerte, alors on voulait vraiment célébrer. Certains portaient des bottes, des leggings, des accessoires roses. Pendant la journée, des élèves de 8e année sont allés dans chaque classe. Nous avons fait des présentations pour éduquer les autres classes sur la Journée rose. Puis nous avons organisé des scènes en rapport avec un énoncé pour le changement, et nous avons fait un *mannequin challenge*. Nous avons aussi pris quatre tuiles de plafond sur lesquelles on a peint des chemises roses. Chaque élève de l'école a mis son pouce dans la peinture rose et a laissé son empreinte comme marque d'engagement. »

Emmanuel Kwilu a également participé à l'organisation de cette journée. « La Journée rose est importante pour démontrer le mauvais côté de l'intimidation. À force de l'entendre, on peut être un peu désensibilisé. Dans les classes, on parle des choses qu'on peut faire pour arrêter l'intimidation et l'impact que ça a sur les victimes. »

À présent, l'école se prépare pour deux spectacles : le Festival théâtre jeunesse, et Lacerte a du talent. La directrice adjointe remarque que « les couloirs buzzent d'énergie. Les jeunes qui préparent ces spectacles ont hâte. » Djeneba Dosso, en 8e année, sera maîtresse de cérémonie au spectacle de son école. « Avec ma petite sœur, on va présenter chaque groupe, et on va divertir la foule en faisant des blagues. J'aime beaucoup parler, et elle aussi. On a pensé que ce serait une bonne idée de le faire ensemble. »

Nève Lancaster, en 7e année, montera sur scène avec ses amis. « Les activités comme ça sont importantes parce qu'il y en a qui sont timides, qui ont peur d'être en public. Mais avec l'encouragement de leurs amis, ils se disent : *Pourquoi pas?* »





À noter

LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Championnats divisionnaires de Badminton,
9e et 10e année,
21 avril.

Camp MTS,
24 au 26 avril,
Assiniboia.

Championnats divisionnaires de Badminton,
7e et 8e année,
28 avril.

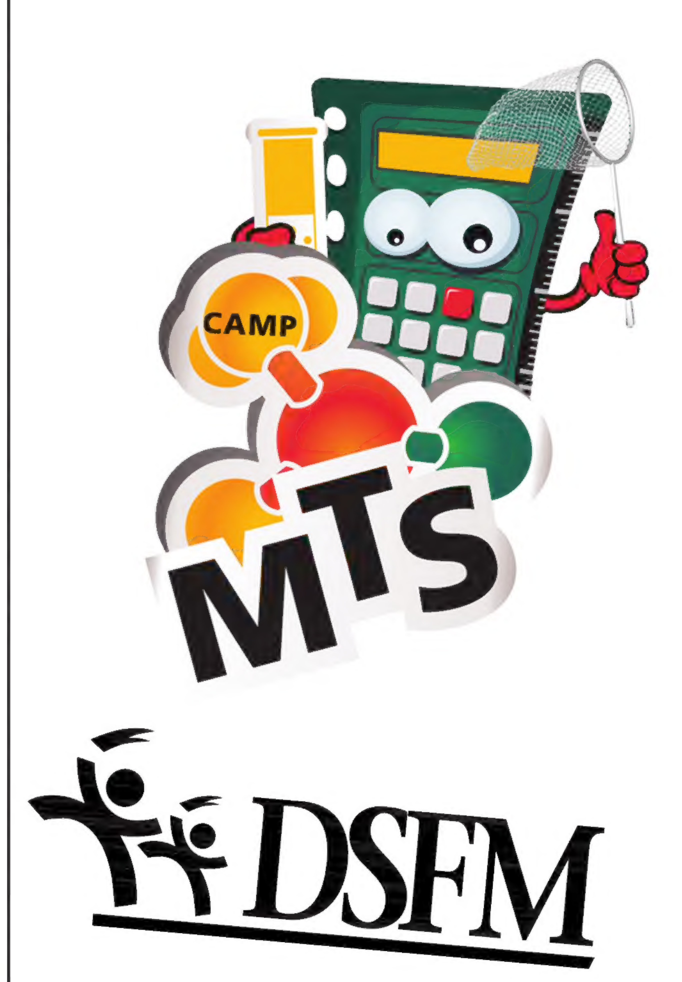
Festival théâtre jeunesse,
1er au 5 mai.

LA COMMISSION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine,
le mercredi 26 avril à 19 h,
au bureau divisionnaire, Lorette.

LES CONGÉS

Journée perfectionnement professionel divisionnaire,
12 mai,
écoles Gabrielle-Roy, Lagimodière, Noël-Ritchot, Notre-Dame, Pointe-des-Chênes, Réal-Bérard, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joachim, Sainte-Agathe, Christine-Lespérance, Lacerte, Léo-Rémillard, Louis-Riel, Précieux-Sang, Roméo-Dallaire et Taché.



Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Avocat de la Couronne (législation) — Avocat-conseil (traduction)
Type d'emploi : LF1-3 Avocat 1-3
Ministère : Justice, Conseiller législatif
Numéro de l'annonce : 32407
Date de clôture : le 1er mai 2017
Échelle de salaire : LF1-3 74 707,00 $ - 150 699,00 $ par année

Le gouvernement du Manitoba reconnaît l'importance de bâtir une fonction publique exemplaire et inclusive qui est représentative de la population qu'elle sert. Nous encourageons les candidats à déclarer sur leur lettre d'accompagnement, curriculum vitæ ou demande d'emploi s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : femmes, les Autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

Le Bureau du conseiller législatif est chargé de la rédaction et de la traduction des textes législatifs de la province du Manitoba. Il offre également des avis juridiques et des services de traduction à l'Assemblée législative. Les textes législatifs de la province sont tous préparés dans les deux langues officielles.

Les avocats de la Couronne au Bureau du conseiller législatif sont membres de l'Association des avocats de la Couronne du Manitoba et sont rémunérés en fonction de leur expérience, selon ce que prévoit la convention collective.

Le Bureau du conseiller législatif offre un environnement de travail positif. Nous encourageons l'apprentissage continu, la collaboration et la poursuite de l'excellence. Le Bureau offre des avantages sociaux attrayants et un régime de pension à prestations déterminées ainsi que des occasions de croissance professionnelle. Le poste à pourvoir est désigné bilingue : le candidat choisi doit être en mesure de communiquer oralement et par écrit dans les deux langues officielles (français et anglais).

Qualités requises :
- Expérience approfondie ou formation supérieure dans la pratique du droit en français et en anglais.
- Connaissance approfondie de la terminologie juridique en français.
- Aptitude à rédiger de façon claire et logique en français.
- Aptitude à rédiger de façon claire et logique en anglais.
- Excellentes compétences en communication orale en français.
- Excellentes compétences en communication orale en anglais.
- Excellentes aptitudes pour l'organisation du travail et le respect strict d'échéances critiques.
- Aptitude à collaborer de façon constructive au sein d'une équipe.
- Haut niveau de jugement, de discrétion et de tact.
- Solide formation universitaire.

Qualités désirées :
- Études en droit en français.
- Expérience en traduction.
- Expérience en rédaction législative ou dans l'élaboration de lois et de règlements.
- Rédaction juridique en langage simple.

Fonctions :
À titre d'avocat-conseil (traduction), vous aurez le mandat de voir au maintien de l'excellence de la version française des textes législatifs du Manitoba.

Vous jouerez un rôle prépondérant dans la vérification de l'exactitude et de la portée juridique de la version française des textes législatifs de la province. Vous travaillerez en proche collaboration avec des avocats, des traducteurs et d'autres professionnels à l'élaboration de textes législatifs bilingues et vous offrirez du soutien et des avis juridiques, notamment aux traducteurs législatifs. Vous soutiendrez également la formation continue des traducteurs quant aux questions d'ordre juridique ou terminologique.

En collaboration avec notre équipe de rédacteurs législatifs et de correcteurs d'épreuves, vous rédigerez aussi des lois et des règlements en anglais et serez appelé à travailler avec de hauts fonctionnaires œuvrant au sein de divers ministères et organismes ainsi qu'avec les députés à l'Assemblée législative et leur personnel.

Les candidats doivent fournir un exemple de textes juridiques qu'ils ont rédigés en français et en anglais; ils pourraient également devoir se soumettre à un exercice écrit.

Pour plus de détails, s'il vous plait visitez www.manitoba.ca/govjobs.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Numéro de l'annonce : 32407
Commission de la fonction publique
Gestion des ressources humaines
330 avenue Portage, bureau 608
Winnipeg (Manitoba) R3C 0C4
Téléphone : 204 945-4394
Télécopieur : 204 948-2193
Courriel : govjobs@gov.mb.ca

Votre lettre d'accompagnement, votre curriculum vitae et/ou votre formulaire de candidature doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **<< Emploi >> sur le site manitoba.ca.**

Personnes. Mission. Progrès.







APPEL DE CANDIDATURES

Professeure régulière ou professeur régulier au programme **BACCALAURÉAT EN SCIENCES INFIRMIÈRES** (peut mener à la permanence)

Description du poste :
La personne choisie sera appelée, entre autres, à enseigner des cours en salle de classe et au laboratoire ainsi que de superviser des stages cliniques/communautaires au besoin.

Compétences requises :
- Doctorat en Sciences infirmières ou en voie de l'obtenir;
- Membre en règle de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Manitoba ou y être admissible;
- Expérience en enseignement et en recherche;
- Expériences cliniques variées;
- Capacité de travailler en équipe;
- Esprit d'initiative et d'autonomie;
- Excellentes habiletés de communication interpersonnelle;
- Excellente connaissance du français et de l'anglais à l'écrit et à l'oral;
- Aptitude à apprendre à utiliser des logiciels spécialisés.

Entrée en fonction : le 1er août 2017

Une liste d'admissibilité pourrait être établie pour pourvoir à des postes semblables.

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae au plus tard le 5 mai 2017 à :
Suzanne Nicolas, chef par intérim des programmes de santé
École technique et professionnelle
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-237-1818, poste 700 Télécopieur : 204-233-2918
etp@ustboniface.ca ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.



Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **<< Emploi >> sur le site manitoba.ca.**

Ce que vous pouvez attendre de nos offres d'emploi :
- Toute une gamme de carrières intérressantes et stimulantes
- Un salaire compétitif
- Un remarquable ensemble d'avantages sociaux
- Des possibilités d'apprentissage, de développement professionnel et d'avancement continuelles
- L'occasion de construire une meilleure province pour toute la population manitobaine

Personnes. Mission. Progrès.



COMMUNAUTAIRE



CHRONIQUE RELIGIEUSE

KEVIN PRADA

Alléluia! Alléluia!! Alléluia!!!

« O Nuit qui nous rend à la grâce
et nous ouvre la communion des saints,
Nuit où le Christ, brisant les liens de la mort,
s'est relevé victorieux des Enfers.
Heureuse faute d'Adam qui nous a valu un tel rédempteur. ...

O Nuit bienheureuse, où se rejoignent le ciel et la terre,
où s'unissent l'homme et Dieu! ... » (extrait de l'Exultet).

Ô quelle nuit! Voici un extrait de l'Annonce de la Pâque, l'Exultet, qui a été proclamée lors de la Vigile Pascale samedi dernier. Nous vivons actuellement le temps le plus fort, le plus important, en effet le temps le plus puissant de tout le calendrier chrétien : la résurrection du Christ. C'est l'octave de Pâques : réjouissons-nous!

Je me rappelle encore de ma première Vigile Pascale. J'avais 16 ans. Je retenais certains souvenirs de Jeudis et de Vendredis Saints vécus lors de ma petite enfance. Mais pour la première fois, j'avais décidé de vivre ce Triduum au complet, sans trop savoir dans quoi je m'embarquais. Le jeudi : très belle célébration du lavement des pieds et touchante vigile avec le Christ dans le jardin. Le vendredi : profonde vénération de la croix du Christ. Mais – le samedi – wow... Je n'oublierai jamais cette première vigile : sa beauté, sa joie et l'espoir dont elle est imprégnée m'ont marqué et ont transformé à jamais ma foi. Encore aujourd'hui, à y penser, j'ai des frissons, et ces frissons me reviennent chaque année en célébrant, après 40 jours de désert, la victoire de l'Amour. Ô quelle nuit!

Voilà un mystère qui ne doit jamais cesser de se réaffirmer quotidiennement en nos cœurs : notre rédemption grâce à la mort et à la Résurrection du Christ. La liturgie de la lumière, célébrée lors de la Vigile Pascale, nous rappelle la victoire de la lumière du Christ sur la noirceur dans le monde. Mais on manque notre coup si on ne saisit pas l'importance de cette victoire pour nous, personnellement. Ce n'est pas une victoire seulement pour le voisin ou pour les autres, c'est une victoire qui *m'a* racheté, qui *vous* a racheté, dans votre intimité. Pourquoi en avait-on besoin? Parce qu'une noirceur existe aussi dans notre cœur. Quelle noirceur? C'est la noirceur du doute, de la confusion, du désespoir. C'est notre péché, notre insécurité, notre manque d'abandon et de confiance dans le Seigneur. La voilà, notre noirceur.

Pour certains, comme pour moi, cette noirceur peut devenir comme une couverture de sécurité. On peut penser par exemple à Linus dans la bande dessinée *Peanuts*. Linus ne va nulle part sans sa fameuse couverture de sécurité bleue! Mon orgueil, par exemple, fait partie de ma noirceur – et franchement, des fois, je le trouve bien confortable cet orgueil... Parfois même, je m'en fais une couverture. Elle me protège, cette couverture : je n'ai pas besoin des autres, parce que moi, je m'occupe de moi-même. Mais la lumière du Christ, petit à petit, au fur et à mesure que je m'ouvre à elle, me montre que je n'ai plus besoin de cette couverture, parce que Sa lumière est tout ce dont j'ai besoin. Elle me montre que j'étouffe dans ma couverture, et que seul l'Amour transformateur du Christ peut vraiment me nourrir, me soutenir, me transformer. Elle me protègera, cette lumière.

Avant de transformer nos obscurités, de les transfigurer, on doit d'abord subir une mort. Pas de Pâque sans Carême! Pour bien déraciner la noirceur de mon désespoir, par exemple, je dois d'abord me dépouiller de mon besoin d'avoir le contrôle. Pas facile! Lors du Carême, on passe 40 jours au désert pour arriver, avec le Christ, à se dépouiller petit à petit de ses obscurités. Et si cela est fait dans le Seigneur, ce dépouillement, cette mort, connaîtront bientôt une renaissance. Notre obscurité deviendra lumière, et cette lumière se répandra bien rapidement! On vit toujours le Carême en vue de Pâques, pour finalement en venir à l'espoir profond que l'on trouve dans la résurrection du Christ. Ô quelle nuit... et quel jour!

On est chanceux, nous! Les apôtres étaient un peu « mal pris ». Leur Dieu était mort. Le gouvernement les recherchait. Ils avaient tout donné et là – rien. Mais nous, on connaît déjà la fin! Et comme Lazare, le Seigneur nous implore de nous relever! L'aube du reste de nos jours vient de se lever, et il est *plein d'espoir*!

Dans nos noirceurs, dans nos paralysies spirituelles, le Seigneur nous ordonne aujourd'hui de nous lever, et de commencer à neuf. On n'oublie jamais le passé, mais le Bon Dieu nous invite à le sanctifier par Sa grâce. C'est pour cela qu'on peut proclamer : « Heureuse faute qui nous valut un tel Rédempteur! ». Oui, elle est heureuse, cette faute.

Sur ce, je profite de cette Octave de Pâques pour vous souhaiter à toutes et à tous une très Joyeuse fête de Pâques. Il est ressuscité – oui il est vraiment ressuscité! Et nous ressuscitons en Lui! Permettons à cet espoir du Seigneur de s'enraciner au plus profond de nous. Oui, il est vraiment ressuscité, et rien ne pourra nous séparer de Lui. Il t'attend cette nuit, où le ciel s'unit à la terre, où l'homme rencontre Dieu ! Oui, c'est vrai : aucune Pâque sans Carême. Mais encore plus vrai : aucun Carême sans la Pâque! Alléluia! Alléluia!! Alléluia!!!

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS POUR SOCCER FRANCOFUN

Le soccer en français poursuit sa progression

Les inscriptions pour l'édition 2017 du Soccer francoFUN viennent d'ouvrir (1). À la tête du Directorat de l'activité sportive du Manitoba (DAS) depuis juin 2016, Justin Johnson présente un projet ambitieux.



Léo GAUTRET

presse1@la-liberte.mb.ca

Très populaire au sein des écoles du Manitoba, le soccer s'exprime encore timidement en français. Seule offre officielle pour les enfants voulant pratiquer le soccer dans cette langue, francoFUN doit répondre aux attentes grandissantes de la communauté. « À la base, le projet a été initié par des parents d'élèves de l'école Christine Lespérance de Saint-Vital. »

Depuis, trois autres programmes se sont greffés à celui de Saint-Vital. « Cette année on offre quatre programmes différents. Deux au rural, à l'école Lagimodière de Lorette et Saint-Joachim de La Broquerie, et deux à l'urbain, à l'école Taché de Saint-Boniface et Christine Lespérance de Saint-Vital. »



photo : Léo Gautret

Cet été, de mai à juin, quatre communautés francophones participeront au programme Soccer francoFUN.

Huit séances d'entraînement en mai et juin, qui attirent de plus en plus d'apprentis footballeurs, assure Justin Johnson. « Depuis quelques années les inscriptions montent en flèche. En 2015, 241 jeunes de 3 à 10 ans étaient inscrits. L'année dernière, 330 enfants avaient participé au programme. Cette année, on vise les 350. On a déjà reçu 75 appels à la journée d'ouverture le 20 mars ».

En pleine ascension, Soccer francoFUN fait aussi face à une demande importante des autres communautés, non concernées par le projet. « J'ai reçu l'appel d'une maman de Saint-Laurent qui veut inscrire ses trois enfants à Saint-Vital. Sa préoccupation était avant tout de savoir que ses enfants vont suivre un programme sportif en français. »

Pour pouvoir répondre à cette forte demande sur l'ensemble de la province, Justin Johnson espère rendre ces programmes autonomes. « À Sainte-Agathe le programme fonctionne tout seul depuis cette année. Le but du DAS c'est aussi de pouvoir offrir les outils nécessaires pour que les éducateurs puissent poursuivre le programme en autonomie.»

Au total, trente entraîneurs sont sur le terrain, à raison d'un pour dix enfants, sur les quatre programmes de francoFUN. « Ce sont en général des parents ou membres de la communauté qui connaissent ce sport. Avec ce taux d'encadrement, on souhaite pouvoir assurer un contact entre entraîneurs et jeunes. »

Tous se retrouveront fin avril pour une rencontre de formation. « Ils reçoivent les consignes et une fiche pour chacune des huit sessions qu'ils auront à encadrer. C'est une aide sur laquelle ils peuvent se reposer pendant leurs séances. » En plus de cette formation, le DAS rémunère un coordonnateur communautaire pour superviser chaque programme, chargé du planning, de l'organisation des séances et de la mise à disposition des outils nécessaires.

De quoi permettre au Soccer francoFUN d'envisager les prochaines étapes. « Nous voulons poursuivre l'offre pour les plus de dix ans qui sont obligés de s'inscrire dans les ligues anglophones. Et pourquoi ne pas aussi offrir un programme de soccer en intérieur en automne. »

Des objectifs ambitieux qui ne font pas dévier le directeur général de 25 ans de son objectif principal : « Il faut avant tout maintenir la qualité du programme. » Un programme qui pourrait bientôt se développer dans d'autres communautés. « L'année prochaine, on espère passer de quatre à cinq ou six offres. Saint-Laurent est par exemple un lieu potentiel où l'on pourrait en développer. »

(1) Pour s'inscrire, téléphonez au Centre d'information 233-ALLÔ au 204-233-2556 ou au 1-800-665-4443.



DIVERS

REMERCIEMENTS à Sainte-Anne de Beaupré pour faveur obtenue. D.L.
380-

RECHERCHE

Couple responsable de 55+ est à la recherche d'un logement, garçonnière ou appartement d'une chambre à coucher, à Saint-Boniface. Svp appeler Guy au 204-250-1030.
379-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ Photo : 15,93 $







Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

À VOTRE SERVICE

SERVICES

















AVOCATS-NOTAIRES

Cet espace est à votre disposition!

Informez-vous en composant le 204 237-4823

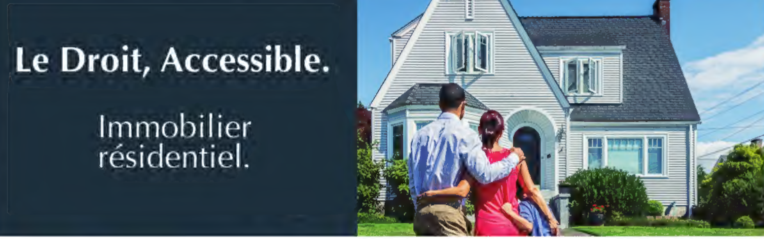
Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Achat ou Vente de Maison :
Vous avez acheté ou vendu votre maison? Quelles sont les prochaines étapes? Appelez Philippe Richer pour une consultation téléphonique gratuite.





tlrlaw.ca
204-925-1900

Philippe Richer - Rhéal Têffaine Q.C.



PAS LE TEMPS DE LIRE VOTRE JOURNAL?

PAS DE PROBLÈME, ÉCOUTEZ-LE!

100 %
NUMÉRIQUE | COULEUR | AUDIO

VOTRE JOURNAL SUR MOBILES ET TABLETTES POUR 25 $ PAR ANNÉE
WWW.LA-LIBERTE.MB.CA



Vous avez besoin :

- d'alimenter votre site Web et vos réseaux sociaux
- d'enrichir votre rapport annuel
- de metttre de la vie dans votre AGA
- de moderniser l'image de votre entreprise

Contactez Sophie Gaulin à la-liberte@la-liberte.mb.ca | Tél. : 204 237-4823